

ETAPES D'UNE OPERATION DE RESTAURATION

1

Définition
du **programme**
par le Maître d'Ouvrage
qui précise l'**étendue**
de l'opération.

Devoir de **conseil**
de l'architecte
et **visite** des lieux
pour proposition
de **mission**
de **maîtrise d'œuvre**.

Durée : Variable



2

DIAGNOSTIC (DIA)

Bilan de santé du monument
relatif au programme.
Recours éventuel
à des bureaux d'études
pour former
une équipe pluridisciplinaire.

AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS)

Première estimation provisoire
du coût prévisionnel des travaux
pour vérification de l'adéquation
entre programme et budget.

Durée : 4 à 6 mois



3

3.1 - Conception

3.1.1 - AVANT-PROJET DETAILLE (APD)

Etude architecturale, technique et financière
et engagement de l'architecte
sur le coût des travaux avec marge de tolérance.

3.1.2 - DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SUR MONUMENTS HISTORIQUES (DATMH)

Auprès des services de l'Etat (DRAC).

3.1.3 - PROJET (PRO)

Rédaction des pièces techniques
pour consulter les entreprises.

3.1.4 - ASSISTANCE POUR PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX (AMT)

Analyse des offres des entreprises.

3.2 - Chantier

3.2.1 - VISA

Examen des plans d'entreprises
pour conformité au projet.

3.2.2 - DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (DET)

Suivi de chantier et vérification des factures.

3.2.3 - ASSISTANCE AUX OPERATION DE RECEPTION (AOR)

Vérification travaux conformes au projet.

3.2.4 - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (DOE)

Synthèse des pièces techniques et administratives du chantier.

Durée : 1 à 4 ans

